



# POLITIQUE des achats

## Message du Responsable des achats

*La fonction commerciale assure la pérennité de l'Entreprise...*

*... la fonction achat concourt grandement à sa compétitivité*

L'objectif de de la politique achat de la SGT/SGR est de définir les orientations et intentions générales, relatives aux achats et aux approvisionnements.

Florian NICOLEAU

Le 26/06/2025

## Table des matières

<b>POLITIQUE des achats</b> .....	1
Message du Responsable des achats.....	1
<b>OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DES ACHATS</b> .....	3
<b>CHAMP D'APPLICATION</b> .....	3
<b>MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DES ACHATS</b> .....	4
Organisation, rôles et responsabilités .....	4
<b>CONTEXTE, (CADRE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF)</b> .....	5
<b>STRATEGIE/REGLES</b> .....	5

## OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DES ACHATS

Les objectifs de cette politique sont

- De construire des relations pérennes avec nos fournisseurs
- D'améliorer la réponse aux besoins du groupe et des sites de productions
- De déployer une politique des achats en faveur de la protection de l'environnement, du progrès social et du développement économique de l'entreprise.

Pour évaluer l'efficacité de nos actions et nous permettent de réorienter notre organisation et notre stratégie nous avons mis en place un suivi de différents indicateurs.

### Le taux de création et l'âge moyen de nos fournisseurs.

Ils nous informent sur la fidélité.

### L'évolution du chiffre d'affaires

Il nous informe sur la qualité et la force de notre partenariat.

### Nous évaluons nos fournisseurs suivant une procédure intégrant des critères de qualité, de coûts, de service et de RSE

Nous souhaitons avoir des fournisseurs qui partagent les mêmes valeurs que les nôtres et qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

## CHAMP D'APPLICATION

La politique des achats s'applique aux familles suivantes d'achats réalisés pour le compte de la SGT, de la SGR et de MGP :

Matières premières :

Colorant & Additifs :

Emballages :

Energie :

Services et prestations :

### **Biens et équipements :**

Cette politique fait référence à d'autres documents, compléments, qui doivent aussi être connus et respectés.

Cette politique fera régulièrement l'objet d'une relecture ou révision, pour rester en conformité en fonction des évolutions du contexte ou de la réglementation. Une période de deux ans, **à minima**, a été retenue.

## **MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DES ACHATS**

La personne responsable des achats est garante de la mise en œuvre de cette politique.

Elle est notamment chargée de

- Concevoir et définir les modalités de mise en œuvre de cette politique ;
- S'assurer de son déploiement et du strict respect des règles qu'elle définit ;
- Définir des programmes de formation et de sensibilisation nécessaires ;
- Veiller à la mise à jour de cette politique.

### **Organisation, rôles et responsabilités**

#### **Responsable des achats :**

Une personne assume la responsabilité des achats des matières premières. Ce rôle revient au PDG du groupe. Un responsable achats et approvisionnement flakes a été désigné. Le PDG confie la responsabilité et le pilotage du reste des achats à la personne Responsable des achats-France.

Les approvisionnements s'organisent de la façon suivante :

Une personne est dédiée à l'approvisionnement des matières premières pour les sociétés SGT et SGR.

Les commandes et ordre de travaux sont gérés et passés par les chefs de service, en concertation avec la direction et le service des achats.

## CONTEXTE, (CADRE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF)

La SGT est un acteur majeur de l'industrie des emballages plastiques directement impactée par la médiatisation de l'impact négatif de la consommation humaine et de son utilisation des matières plastique sur l'écologie à l'échelle planétaire. La SGR est fortement impliquée dans l'économie circulaire en recyclant le PET issu de la collecte des ménages pour le rendre à nouveau apte au contact alimentaire.

L'impact des activités de la SGT et de la SGR sur le climat, en termes d'émission de gaz à effet de serre, est très majoritairement dû au poste des achats.

Dans ce contexte :

- Il est important de définir une politique des achats visant à réduire cet impact et qui soit en harmonie avec notre stratégie RSE ;
- De travailler de concert avec nos fournisseurs pour nous améliorer continuellement
- De faire adhérer nos fournisseurs à nos valeurs et qu'ils s'engagent à s'améliorer à leur tour, notamment au travers de notre charte des achats responsable que nous leur demandons de signer
- Être à l'écoute des différents services des sociétés françaises du groupe afin de les accompagner dans leurs tâches quotidiennes
- Respecter la réglementation en matière de sécurité alimentaire, environnementale et sociale et d'éthique des affaires.

## STRATEGIE/REGLES

1. Optimiser les performances de l'entreprise
  - Acheter les bons produits/services au meilleur prix en comparant plusieurs offres.
  - Suivre l'activité et la partager avec les autres services et la direction via des tableaux de bord.
  - Evaluer la qualité des produits livrés et les prestations lors de la notation fournisseur
2. Maîtriser les risques
  - Choisir et évaluer nos fournisseurs au cours d'audits lors de rendez-vous commerciaux ou avec des questionnaires d'autoévaluation
  - Respecter les procédures de validation et d'enregistrement

3. Améliorer les relations fournisseurs
  - Rédiger des cahiers des charges complets pour définir au mieux nos besoins
  - Répondre dans les meilleurs délais
  - Réaliser des bilans d'activité périodiques
  
4. Assurer l'exemplarité de notre entreprise en nous focalisant sur des achats responsables (économie circulaire)
  - Privilégier une économie de la fonctionnalité en achetant un service plutôt qu'un produit quand cela est possible
  - Travailler avec des fournisseurs de proximité quand cela est possible
  - Privilégier les emballages réutilisables ou facilement recyclables.
  - Orienter nos choix vers les solutions les moins énergivores et encourager nos fournisseurs dans cette voie.
  
5. Ethique des affaires et lutte contre la corruption
  - Mener toutes nos activités avec intégrité, transparence et loyauté.
  - Rejeter fermement toute forme de corruption, de trafic d'influence, de fraude ou de pratiques déloyales.
  - Demander à nos acheteurs, comme nos fournisseurs, de se conformer aux lois et règlements en vigueur en matière d'éthique des affaires et de s'abstenir de tout comportement susceptible de compromettre l'objectivité des décisions d'achat.
  - N'accepter ou ne solliciter aucun avantage personnel, sous quelque forme que ce soit (cadeaux, invitations, services, etc.), au cours d'une négociation commerciale.

Dans le cadre de notre démarche de progrès et de certification ISO 50001, la performance énergétique est intégrée aux critères d'évaluation et de sélection lors des achats, en particulier pour les équipements, les installations techniques et les services à fort impact énergétique.

Nous veillons notamment à :

- Favoriser les équipements à haute efficacité énergétique (moteurs IE3 ou IE4, compresseurs basse consommation, etc.) ;
- Prendre en compte la consommation énergétique lors des comparatifs entre fournisseurs ;
- Inclure la performance énergétique dans les cahiers des charges et lors des analyses de risques ;
- Évaluer et interroger nos fournisseurs sur leurs pratiques en matière de gestion de l'énergie ;

- Sensibiliser les acheteurs à l'intégration systématique de ce critère dans leurs choix.

Cette démarche contribue à l'atteinte de notre objectif : réduire chaque année de 1 % notre consommation d'électricité par tonne de PET transformé, tout en encourageant nos partenaires à s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue.